

Il était entièrement libre d'agir à sa guise; il ne l'a pas voulu parce qu'il n'y avait pas alors de fabricant de rails d'acier au Canada; aussi le présent droit a été imposé parce que deux industries ont été fondées pour la fabrication des rails.

L'honorable M. McMULLEN : Je désirerais ajouter quelques mots en réponse à l'honorable sénateur de Saint-Jean (N.-B.). J'approuve entièrement cette législation que je crois efficace et prudente. Mon honorable ami dit le contraire et il prétend qu'elle n'est pas d'accord avec les principes réformistes. Autant que je puis le savoir, et j'ai eu l'occasion de me procurer les opinions d'un grand nombre, je crois que le sentiment canadien actuel est que nous ne pouvons faire autrement que de créer nous-mêmes, du mieux que nous le pouvons nos propres industries. J'admets avec mon honorable ami que le libre-échange serait un excellent principe, à condition de pouvoir convertir le monde au libre-échangisme, mais si vous ne pouvez réussir ce tour de force, vous vous trouvez obligé à votre corps défendant, d'adopter une politique qui devra être au bénéfice du pays. Je suis en conséquence absolument d'accord avec le ministre. Cette législation encouragera la fondation de ces industries, et ce sera là un avantage. Je constate que mes paroles ont le don d'amuser l'honorable représentant de Belleville. Permettez-moi de lui dire qu'il y a vingt-quatre ans, lorsque je prononçai mon premier discours public devant les électeurs de Wellington-nord, je disais que j'étais favorable à un tarif fiscal remanié de telle sorte qu'il permit une protection indirecte et un encouragement à l'industrie nationale. Ceci a été tout à fait mon premier discours et je n'ai jamais abandonné ce principe.

L'honorable M. LOUGHEED : L'honorable représentant de Wellington-nord mérite des félicitations pour la manière plus que modeste dont il a exposé ses vues. d'autant plus qu'il a certainement réussi à tenir ses opinions secrètes pendant un grand nombre d'années. Autant que ma mémoire me le permet, il n'y a jamais eu de plus fervent avocat du libre-échangisme que mon excellent ami. Mais, c'est la chose essentielle au parti libéral que de prêcher le libre-échange et pratiquer la protection.

L'honorable M. McMULLEN : Je n'ai jamais été prêt à aller aussi loin que cela. Je n'ai jamais violé les principes contenus dans mon premier discours. Je défie qui que ce soit de lire le hansard et de me dire quand j'ai défendu le libre-échange. Il y a une différence considérable entre un tarif fiscal remanié dans l'intérêt des industriels et un tarif de protection créé d'abord pour protéger les industries manufacturières et faisant une chose secondaire du revenu. Pour me servir d'une expression populaire, je dis que ce n'est plus là un cheval de la même couleur. Je n'ai jamais soutenu une politique comme celle-là, mais j'ai combattu pour l'autre, et je prétends que c'est là le seul moyen à prendre dans les circonstances, en vue de nos relations avec nos voisins du sud.

L'honorable M. POWER : Je ferai remarquer, au point de vue du règlement, que nous ne discutons pas actuellement les records de constance ou d'inconstance des honorables représentants de Wellington ou de Rockland. La question en délibération est le 3e article du bill, qui n'a rien à faire dans ces discussions, d'un côté ou de l'autre.

L'honorable M. EDWARDS : Après tout, le principe du libre-échange est impliqué ici, et je dois prêter attention aux remarques de mon honorable ami de Wellington. Personnellement et honnêtement, j'ai cru pendant des années qu'il était un libre-échangiste, et dernièrement—

L'honorable M. FERGUSON : Mon honorable ami a pensé lui aussi qu'il en était un.

L'honorable M. EDWARDS : Même que j'ai cru dernièrement qu'il s'était converti à la protection; maintenant il nous apprend qu'il a toujours été un protectionniste, et nous accepterons sa déclaration. J'ai fait exactement l'opposé, lors de ma première élection; je suis toujours resté fidèle depuis et je crois bien que je le serai toujours. Chaque loi contenant un élément de la protection; aussi, j'enregistre mon protêt concrets du Canada; je ne m'occupe pas ici de la partie de l'article, même s'il s'agit de rails d'acier qui sont exportés pour être laminés de nouveau et ensuite rapportés au pays. Je crois que c'est un tort pour le Canada de les frapper d'un droit, et quand mon honorable ami déclare qu'il serait un libre-échangiste s'il pouvait du même coup